

**LA RETRAITE
C'EST BIEN
Y ARRIVER
C'EST MIEUX!**



Le service public,
on l'aime, on le défend

SNUipp71 INFOS

Bulletin N°91
Déposé le 30 août 2010

REPRENDRE LA MAIN et GAGNER !

Pour la première fois dans l'histoire du mouvement syndical, les enseignants comme l'ensemble des salariés sont partis en congé en ayant à l'esprit la date du 7 septembre ; date qui compte tenu de son extrême précocité dans l'année marque aussi une volonté de l'ensemble des syndicats de ne pas laisser le gouvernement les mains libres...

Sur la question des retraites :

- **Recul de l'âge d'ouverture des droits** de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Dans ces conditions, la décote va encore davantage affecter le niveau des pensions....Vous avez dit « double peine » ! (Voir article P.6)
- Passage du nombre d'années de 40 à 41.5
- **Baisse des salaires** de tous par l'augmentation des cotisations (pas les patronales, bien sûr !). Cette hausse correspond, ni plus, ni moins à la **perte d'une journée de salaire mensuel**. Tout cela, alors que dans le même temps, le gouvernement a annoncé un **gel des salaires pour les 3 ans** à venir pour l'ensemble des fonctionnaires.
- Beaucoup de **mères de 3 enfants se voient imposer un départ à la retraite** pour garder le bénéfice d'une retraite décente. Incontestablement, cette mesure risque de faire des ravages dans notre profession. (Voir P.6)

Qu'attendons-nous pour agir ?

Sur les questions « éducation » :

- **16.000 suppressions de postes** prévues dans le cadre du budget 2011 (après les 16.000 de 2011 et les)
- **Assèchement des recrutements** (3.000 recrutements prévus pour 2011 pour 12.000 départs en retraite prévus). 3 enseignants sur 4 partant en retraite ne seront pas remplacés. (voir article sur le concours P.3)
- **Arnaque autour de la revalorisation** enseignante pour les débutants qui devront payer 2 années d'étude supplémentaires sans certitude d'avenir (voir point ci-dessus)
- **Développement de la précarité** par le recours aux vacataires pour assurer les remplacements courts (probablement les étudiants collés au concours). Voir les deux points ci-dessus.

Tout cela répond à une volonté affirmée d'asphyxier l'École Publique (voir article « tableau noir pour une année blanche » P.2).

D'ores et déjà, le SNES-FSU marque son désaccord en appelant à la grève sur ces questions le lundi 6 septembre.

POUR L'ECOLE, POUR LES RETRAITES ET POUR L'EMPLOI

**LE 7 SEPTEMBRE : J'AGIS !
TOUS EN GREVE, TOUS DANS LA RUE**

MANIFESTATIONS À

CHALON / MACON / MONTCEAU / LE CREUSOT / DIGOIN

Le 7 septembre au delà de combattre ce projet de réforme des retraites, il s'agit bien de mettre en avant et **défendre tout un système de solidarité**

Pour le secrétariat départemental
Antoine Jeantet et Christophe Lecorney

Nous étions 700.000 le 27 mai, 2 millions le 24 juin.

Le 7 septembre, il faudra mettre la barre encore plus haut

et dès maintenant se préparer à aller plus loin et très vite.

Le SNUipp et la FSU s'y préparent déjà.... Avec vous ?

Participez aux AG

Concours 2010: le tableau noir d'une année blanche

Le ministère vient d'annoncer que seulement 3 000 places seraient ouvertes au concours externe 2011 du premier degré. Cette première session organisée dans le cadre de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants se déroulera donc sous le signe de l'avarice au regard des 7000 places offertes au concours 2010, elles-mêmes en forte baisse par rapport aux années précédentes.

Dans la réalité, le ministère profite de la réforme de la formation des enseignants pour réaliser une année blanche en matière de recrutement. **Alors que de 10 000 à 12 000 enseignants des écoles partiront en retraite en septembre 2011** (voire plus avec les départs créés par la bérézina de la réforme des retraites, notamment chez les mères de 3 enfants), **il n'en recrute que 3 000**

$12\ 000 - 3\ 000 = 9\ 000$,

9 000 postes qui sont supprimés.



APRES LES ROMS, LES HANDICAPES!.....

L'épisode honteux de la chasse aux ROMS (et à l'étranger en général!) très médiatisé par le pouvoir sarkoziste au nom de l'insécurité poursuit 2 objectifs:

- tenter de faire oublier les épisodes de l'affaire

Woerth/Bettancourt.

- tenter de ramener au bercail de l'UMP les électeurs qui se sont égarés au FN.

Une décision du même ordre a été prise plus discrètement le 23 août par les ministères de l'EN et du budget.

Les contrats de milliers d'EVS (399 pour la Bourgogne et entre 120 et 140 pour la Saône et Loire) prendront fin au 31/12/10.

2 victimes à cette décision inique:

- les EVS dont le contrat ne sera pas renouvelé et qui se retrouveront donc au chômage

- les enfants handicapés et leur famille qui n'auront plus le soutien auquel ils ont droit.

Si cette information se confirmait, il nous faudra réagir très fermement dans les écoles avec les familles et les associations.

Paul BARDAY

FACE À LA XÉNOPHOBIE ET À LA POLITIQUE DU PILORI : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Manifestons ensemble dans toute la France

le 4 SEPTEMBRE pour dire ensemble notre attachement à la liberté, à l'égalité et à la fraternité qui sont et qui resteront notre bien commun.

4 points de rassemblement à Chalon à 14h30.

* Place Saint Vincent* Place de l'obélisque.

* Place du collège* Place de l'Hôtel de ville

A 15h30, rassemblement au "kiosque".

Une fanfare est prévue.

Texte et pétition sur notre site : 71.snuipp.fr

Après le dogme du non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite, verra t'on s'imposer une politique encore plus dure visant à ne pas remplacer 3 enseignants sur 4??? Cette situation est d'autant plus inadmissible que le nombre d'élèves progresse dans le premier degré Cette décision de réduire le nombre de postes au concours ne vise qu' à préparer la suppression de milliers de postes d'enseignants des écoles comme l'ont dévoilé les fiches ministérielles de préparation de la rentrée 2011

Au final, les possibilités d'accéder aux métiers de l'enseignement se restreignent pour de nombreux étudiants alors que dans le même temps, il leur est demandé d'entamer une année supplémentaire d'étude non rémunérée en cycle master pour être recruté.

Cette logique va à l'encontre de la réussite de tous les élèves qui exige au contraire des recrutements qui permettent une baisse des effectifs par classe, un développement de la maternelle et de la formation continue des enseignants. Il s'agit également de construire une véritable formation professionnelle et de mettre en place une entrée progressive dans le métier.

Christophe Lecorney

Saône-et-Loire

Réseau
Éducation
Sans
Frontières

resf

RESF est un réseau informel de soutien rassemblant toute personne, organisation, association ou tout syndicat préoccupés de la situation des jeunes sans papiers (ou dont les parents sont sans papiers) scolarisés de la Maternelle à l'Université. Ce réseau n'exige pas de cotisation ou de bulletin d'adhésion.

En Saône et Loire, RESF existe depuis 2005 et s'est développé à travers de multiples sections locales (Mâcon, Chalon, Charolles, Tournus, Cluny, Montceau...) Il organise régulièrement dans ces divers lieux des cercles de silence auxquels peut participer toute personne désireuse de manifester son opposition aux mesures d'expulsions. Il réunit plus de 35 organisations, partis ou associations. Son mode d'action est d'abord la mise en relation rapide dans un périmètre proche de militants pour organiser un soutien en cas de problème concernant un élève sans papiers ou sa famille. Ce soutien peut prendre diverses formes, sans exclusive, selon les cas, : comité, rassemblement, manifestations, communiqué de presse, pétitions, délégation.... L'objectif reste le même : mobiliser, informer, communiquer pour permettre aux enfants sans papiers scolarisés dans nos écoles de poursuivre leur scolarité et à leurs familles d'être en situation régulière. Cela nécessite très souvent un accompagnement moral, financier et de l'aide pour l'exécution des formalités administratives jamais très simples. C'est aussi l'expression d'une résistance active face à des lois qui nous sont imposées en contradiction avec les valeurs de solidarité, de tolérance, de générosité qui participent de notre éducation.

Pour plus d'informations :
<http://resf71.charolles.info/>

RESF71 lance un appel à soutien financier compte tenu des difficultés traversées. Envoyez au SNUipp71 vos chèques de soutien à l'ordre de RESF. Nous leur transmettrons. Merci.

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Budget 2011 : comment détruire encore 16 000 postes!

Après 40.000 suppressions de postes entre 2008 et 2010, le ministre affirme "qu'on peut faire sans problème 16.000 suppressions de postes en 2011 ». Cette annonce ne constitue malheureusement pas une surprise de la part de ce gouvernement pour lequel l'école n'étant pas cotée sur les marchés financiers n'a pas grande valeur.

En avril dernier, la divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Cherchant à « améliorer la disponibilité de la ressource enseignante », le ministère fait des préconisations détaillées :

- envoi des enseignants des Rased dans les classes, c'est clairement une **suppression des Rased**
- **disparition des intervenants langue étrangère,**
- **suppression progressive de la scolarisation des moins de trois ans,**
- **augmentation des effectifs par classe,**
- **réduction des remplacements** dans le premier degré avec instauration d'un système de vacataires

Au début de l'été, pour grappiller encore quelques postes, le ministère a également supprimer l'aide accordée au fonctionnement de mouvements pédagogiques.

Alors que les effectifs sont toujours en augmentation dans les écoles, nul doute que ces suppressions se traduiront par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour nos élèves, une dégradation de nos conditions de travail, la fermeture de nombreuses classes voire d'écoles lors de la carte scolaire 2011.



Rapport de la Cour des comptes : l'école primaire est sous-dotée !

La Cour des Comptes dont le président est nommé par M. Sarkozy a rendu un rapport le 12 mai dernier concernant l'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves.

La Cour rappelle que la part de la richesse nationale (PIB) consacrée à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables.

Le rapport souligne que dans l'enseignement primaire, la France se caractérise par un coût salarial par élève nettement plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE : elle est en 25ème position sur 30 pays. Cet écart s'explique par plusieurs facteurs : le salaire des enseignants y est plus faible, le temps d'enseignement plus long et la taille des classes plus importante.

Voilà un rapport officiel sur lequel le SNUipp est malheureusement d'accord.



Matériel pour une rentrée combative:

Vous trouverez sur notre site 71.snuipp.fr :

- **Des bandeaux** « Pour l'école, on ne doit pas se priver », déclinés également sur le thème de la maternelle, des RASED et de la formation, sont prévus pour pavoiser le plus d'écoles possible le jour de la rentrée des classes.
- **Une lettre ouverte** aux parents (tirée en 1 million d'exemplaires) à distribuer massivement.
- **L'affiche de rentrée** « A l'école, on admet les différences, pas les inégalités! »

Tout ce matériel vise à afficher très largement que **cette rentrée ne peut être jugée « satisfaisante »** par les enseignants et participent au lancement d'une **vaste campagne d'opinion.**

Les collègues et les écoles qui souhaitent recevoir du matériel en nombre doivent nous contacter (par courriel de préférence).

MOUVEMENT D'AFFECTATION 2010

(suite et fin?)

LUNDI 6 SEPTEMBRE

9h: **GROUPE DE TRAVAIL** : Carte Scolaire :

Étude des classes bloquées et des éventuelles ouvertures

10h30: **CAPD** : Étude des dernières nominations et

Faites-nous parvenir vos dossiers et les courriers envoyés à l'IA avant le 6 septembre .

Les élus du SNUipp71 ont fourni un énorme travail au cours de ce mouvement 2010:

- actions pour faire évoluer les modalités imposées par le ministère
- informations et défense des collègues.

Nous continuerons nos actions afin que le ministère modifie en 2011 certaines de ces règles iniques.



**Ensemble et unis
nous sommes
plus forts!**

Permanences
Lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
de 8h à 17h
Mercredi : de 10h à 12h

Pour contacter le SNUipp71

Maison des syndicats - 2 rue du Parc
71100 CHALON/Saône
Téléphone : 03 85 43 56 34
E-mail : snu71@snuipp.fr

**CONSULTEZ
NOTRE SITE**

71.snuipp.fr
Accès à de nombreuses
informations
sur le département ,
le métier, les actions.....



Correspondants SNUipp 71

Secteur Bourbon - Lancy	Claudine LECATRE	Ec. Mat. J.Prevert - Bourbon Lancy
Secteur Chalon	Dominique GONNOT : 06 88 98 13 95	Ec. Mat. Bourgogne -P.Vaux - Chalon Sur Saône
Secteur Le Creusot - Autun	Marc DAILLOUX: 06 83 13 62 24	RASED – Ecole P.Curie - Le Creusot
Secteur Mâcon (+ASH)	Paul BARDAY : 06 12 09 26 64	IME P.Chanay— Charnay-les-Mâcon
Secteur Mâcon Nord	Dominique PROTAT	Ecole Primaire—Igé
Secteur Mâcon Sud	Christophe LECORNEY : 06 76 52 47 43	Ec. Elèm - Chevagny les Chevrières / Pierreclos
Secteur Montceau	Antoine JEANTET : 06 88 33 95 10	Ec. Elèm (I et F Joliot-Curie + H.Wallon) - St Vallier
Secteur Montchanin	Marie LARROUY : 03 85 80 90 79	Ec . Elém . Curie Pasteur—Montchanin
Secteur Paray – Digoïn	Christian GUILLEMIN/Nathalie MULLER	Ec. Elém . Le Launay—Digoïn
Secteur Tournus / Louhans	Christèle GARDAZ	Ec. Mat. C.Dard -Tournus

Ces militants ont aussi une vie privée et une classe. Essayez de contacter en priorité la section départementale par téléphone ou messagerie électronique. Merci.



Le SNUipp 71 (FSU) tient à renseigner et à défendre tous les collègues, syndiqués ou non. Sachez cependant que le temps et les moyens mis à notre disposition pour fonctionner et pouvoir répondre à toutes les sollicitations sont directement liés au nombre de nos syndiqué(e)s et à leur cotisation.

Nous sommes plus forts ENSEMBLE.

Et si vous pensiez à vous syndiquer ...



Pensez
à
adhérer

RETRAITES : INFORMATIONS - ACTIONS

Retraites : Rien n'est joué ! Imposons nos revendications

Les organisations syndicales CDFT, CFTC, Unsa, CGT, Solidaires, CFE-CGC et FSU appellent à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations, jour de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi.

TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS GAGNER

(Retrouver l'intégralité de l'appel et les revendications intersyndicales sur notre site)

Lieux et horaires des manifestations

Chalon : Départ 15h Maison des syndicats (*Point de rassemblement FSU vers boîte aux lettres*)

Un autre cortège partira à 15h de la gare . Les deux cortèges se rejoindront.

Mâcon : Départ 15h Place Genève

(Point de rassemblement FSU : Marches chambre du commerce)

Le Creusot : Départ 15h de l'Alto

Montceau : Place de la Mairie (horaire à confirmer)

Digoin : Départ 15h Place de la grève

Les horaires et lieux des Assemblées Générales, seront communiqués prochainement (*voir site*)

**MOINS
DE RETRAITE
C'EST PLUS
DE CHOMÂGE**



Le service public,
on l'aime, on le défend

RAPPELS

DÉPART EN RETRAITES DES MÈRES DE 3 ENFANTS

Les enseignants qui déposeront une demande de départ à la retraite **avant le 31 décembre 2010** bénéficieront des anciennes règles de calcul pour **un départ à la retraite au plus tard le 1er juillet 2011**.

SERVICES ACTIFS POUR LES ANCIENS INSTITUTEURS

Comme l'exigeait le SNUipp, la **durée de 15 ans d'activité nécessaire** aux instituteurs devenus professeurs des écoles pour prétendre à un départ en retraite à 55 ans **ne sera pas allongée** (55 qui deviendront 57 avec la décote correspondante si la loi est votée).

Article complet sur notre site



**RETRAITES:
LA RÉFORME DÉCRYPTÉE.**



Demain : Tous « décotés » !

Exemple 1 : Le cas de Françoise

AVANT LA REFORME : Départ à la retraite : 2020-Age : 65 ans - Durée de cotisation : 150 trimestres (37,5 ans) sur les 166 nécessaires en 2020.

Ayant atteint l'âge de 65 ans elle ne subit pas de décote.

APRES LA REFORME

La limite d'âge n'est plus atteinte, sur les 16 trimestres manquant, 8 d'entre eux (pour atteindre l'âge limite) vont subir une décote dans le calcul de la pension.

Cette décote est de 1,25 par trimestre manquant.

Soit 10 % (8 X 1,25)

La réforme vient de faire perdre 10 % de pension à Françoise.

Deux exemples qui en disent long sur les nouveaux reculs que connaîtrait le niveau des pensions si le gouvernement venait à mener son projet à son terme.

Exemple 2 : Le cas de Thomas

Date de naissance : 1985 - Ayant son bac à 18 ans, il se lance dans des études d'architecture qu'il abandonne 2 ans après. Il fait le choix de devenir enseignant et prépare son master en 5 ans. Il rate 1 fois le concours et l'obtient au 2^o essai. Il commence à travailler à 26 ans. Il travaille 38 ans et part à la retraite à 64 ans.

Durée de cotisation : 152 trimestres. Il lui manque encore 14 trimestres. Son taux de remplacement* (sans décote) est de 68 %.

AVEC LA RÉFORME, (âge limite pour la décote à 67 ans) il est à 3 ans de l'âge d'annulation de la décote. Il va donc subir la décote sur 12 des 14 trimestres manquants. Sa décote est alors de 15 %.

Décote à subir : 15%. (12 x 1.25)

Sa pension correspondra donc à 53 % (68 % - 15 %) de ses 6 derniers mois.

Soit, pour une retraite prise au 11^{ème} échelon : **1340€ par mois!**

Thomas est bien loin du taux de remplacement d'un collègue ayant toutes ses annuités. **Ce collègue existera-t-il en 2030 ?**

*Taux de remplacement : % de la pension retraite par rapport au dernier salaire.

Retrouvez sur notre site dans le dossier « Retraites » toutes les explications concernant le fonctionnement de la décote et les éléments de comparaison avant ou après réforme.

Je me syndique au SNUipp71 2010/2011

Nom : M, Mme, Mlle _____ Prénom : _____ Echelon : _____
 Adresse : _____

Tél : _____ Courriel : _____
 Adresse établissement: _____

Catégories

Instituteurs PEGC
 Instituteurs spécialisés PE
 PE stagiaire (LC)

Fonctions

Adjoint Brigade EMF
 Chargé école ASH Retraité
 Directeur AVS /EVS/ AE Autre (préciser)

Nature de l'établissement

Ecole maternelle RPI
 Ecole élémentaire IUFM
 Collège Autre (préciser)

Montant de la cotisation (cocher la case SVP)

	PE stagiaire	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème
Instit						122 €	127 €	129 €	139 €	151 €
PE et PEGC	82 €	116 €	122 €	132 €	139 €	146 €	156 €	166 €	177 €	191 €
Hors cl. PE-PEGC		174 €	183 €	196 €	208 €	220 €				

Suppléments

Chargé d'école + 2 €
 Direction de 2 à 4 cl. + 6 €
 Direction de 5 à 9 cl. + 10 €
 Direction de 10 cl. Et + + 12 €

Mi-temps : du 1° au 5° : 80 €
 du 6° au 11° : 88 €
 à 75% : 75% de la cotisation
 Dispo/ Congé parental : 80 €
 AVS / AE : 36 €
 Retraité : 100€

TOTAL ADHESION

..... €

DECLARATION D'ADHESION
 Je me syndique au SNUipp 71 -FSU-, afin de contribuer : - à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités. - au développement du Service Public d'Education. - au renforcement de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, pluraliste et démocratique affilié à la F.S.U...
 Je demande au SNUipp 71 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 28 et 27 de la loi du 6-01-78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les conditions du droit d'accès fixé par la loi en m'adressant au SNUipp

Date :
 Signature (obligatoire)

Syndiqué(e) en 09/10 OUI NON

POSSIBILITES DE REGLEMENT

- 1 - Paiement direct en 1 fois : OUI NON
- 2 - Paiement de deux à six chèques au dos desquels vous pourrez indiquer les dates souhaitées de prélèvement OUI NON
- 3 - Demande de 6 prélèvements automatiques : OUI NON

Envoyer à Dominique GONNOT
20 B, rue de Dracy - 71 640 - GIVRY
Avant le 20 décembre pour les autorisations de prélèvements.

 Si vous choisissez le règlement mensualisé de votre cotisation, elle sera prélevée en **6 fois de janvier à juin (le 5 de chaque mois)**.
 Votre cotisation sera déterminée en fonction de votre échelon: Vous pourrez vérifier le montant en consultant le tableau de cotisations.

Vous avez déjà choisi l'adhésion par prélèvement en 2009:
 - Ne nous envoyez rien, sauf si vous avez changé de banque (RIB)
 - Votre adhésion sera renouvelée par tacite reconduction **sauf avis contraire** de votre part.
 - Dans ce cas, informez-nous par courrier.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT : Cotisations SNUipp: J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE

.....

N° NATIONAL EMETTEUR 407638

ORGANISME CREANCIER

CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT
2, rue G. POMPIDOU
71 102 Chalon/Saône

B. ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

	Nom
	adresse
	code postal et commune

C. COMPTE A DEBITER

Code établissement Code guichet

Numéro de compte Clé

D. DATE ET SIGNATURE DU TITULAIRE

A....., Le Signature

E. Montant de la cotisation :